

**RAPPORT N° 00/2-01  
au Conseil Municipal**

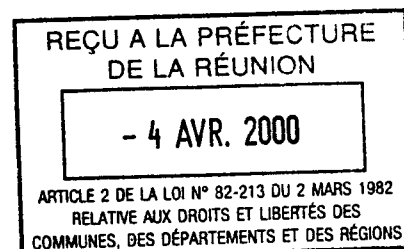
**OBJET**

**BUDGET PRIMITIF 2000 / PRINCIPAL**

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2000 tel qu'il est présenté dans le document joint.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE  
Michel TAMAYA**



DELIBERATION N° 00/2-01  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 24 mars 2000

OBJET

**BUDGET PRIMITIF 2000 / PRINCIPAL**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 00/2-01 du Maire ;

Vu le rapport de Madame Nicole CHAUVET, Conseillère Municipale, présenté au nom de la Commission Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

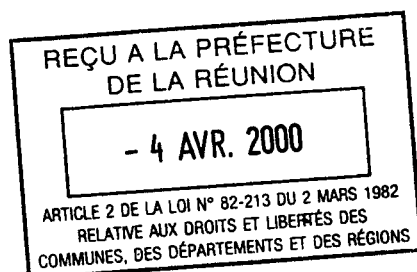
**APRES EN AVOIR DELIBERE**

(confer le détail des votes par Chapitre/ Article joint en annexe)

Adopte le Budget Primitif 2000 qui s'élève en dépenses et en recettes à 1 324 638 252 F en mouvements budgétaires, soit 1 124 880 930 F en mouvements réels, dont 238 675 000 F en Section d'Investissement et 886 205 930 F en Section de Fonctionnement pour les dépenses.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 31 MARS 2000

LE MAIRE  
Michel TAMAYA



**ANNEXE A LA DELIBERATION N° 00/2-01**  
**en séance du vendredi 24 mars 2000**

**\* DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

<b>Chapitre Article</b>	<b>détail des votes</b>
011	ADOpte A LA MAJORITE (7 votes contre - dont 1 par procuration)
012	ADOpte A LA MAJORITE (7 votes contre - dont 1 par procuration)
65	ADOpte A L'UNANIMITE (7 abstentions - dont 1 par procuration)

***Détails des subventions et participations versées***

6572	ADOpte A LA MAJORITE (7 votes contre - dont 1 par procuration)
6573	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre)

6574	<b>Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé</b>
------	--

**Secteurs Animation / Culture / Jeunesse / Scolaire /**

6574	ADOpte A LA MAJORITE (6 votes contre - dont 1 par procuration)
------	--

**Secteurs Sports / Economie/Coopération**

6574	ADOpte A LA MAJORITE (6 votes contre - dont 1 par procuration)
------	--

**Secteur Insertion / Prévention**

6574	ADOpte A LA MAJORITE (7 votes contre - dont 1 par procuration)
------	--

**ANNEXE A LA DELIBERATION N° 00/2-01**  
**en séance du vendredi 24 mars 2000**

**\* DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (SUITE)**

**Secteurs Social / Environnement**

6574	ADOPTÉ A L'UNANIMITE (6 abstentions - dont 1 par procuration)
------	---

**Contrat de Ville (tous Secteurs)**

6574	ADOPTÉ A L'UNANIMITE (6 abstentions - dont 1 par procuration)
------	---

**SEM / Subventions de Fonctionnement aux personnes de droit privé**

6574	ADOPTÉ A L'UNANIMITE (6 abstentions - dont 1 par procuration)
------	---

656	ADOPTÉ A L'UNANIMITE DES VOTANTS
014	ADOPTÉ A LA MAJORITE (6 votes contre - dont 1 par procuration)
66 6611	ADOPTÉ A LA MAJORITE (6 votes contre - dont 1 par procuration)
67	ADOPTÉ A LA MAJORITE (6 votes contre - dont 1 par procuration)
68	ADOPTÉ A LA MAJORITE (6 votes contre - dont 1 par procuration)
023	ADOPTÉ A LA MAJORITE (6 votes contre - dont 1 par procuration)

**ANNEXE A LA DELIBERATION N° 00/2-01**  
**en séance du vendredi 24 mars 2000**

**\* RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

<b>Chapitre Article</b>	<b>détail des votes</b>
70	ADOpte A LA MAJORITE (6 votes contre - dont 1 par procuration)
72	ADOpte A LA MAJORITE (6 votes contre - dont 1 par procuration)
73	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre)
74	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre)
75	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
013	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
76	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
77	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
79	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
6611	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
78	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)

**ANNEXE A LA DELIBERATION N° 00/2-01**  
**en séance du vendredi 24 mars 2000**

**\* DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

<b>Chapitre Article</b>	<b>détail des votes</b>
13	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
16	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
20	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
21	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
23	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
27	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
481	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)

**\* RECETTES D'INVESTISSEMENT**

10	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
13	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
16	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
28	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
481	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)
021	ADOpte A LA MAJORITE (4 votes contre - dont 1 par procuration)

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Saint-Denis, le 31 MARS 2000

**LE MAIRE**  
**Michel TAMAYA**

